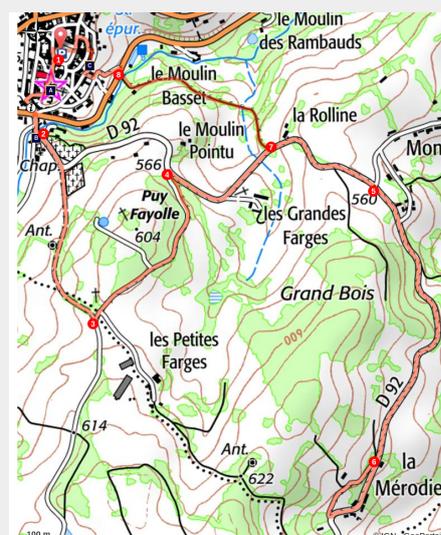


La Mérodié

Sud Creuse – Aubusson – lac de Vassivière



Panorama (MCEA)



A travers la campagne verdoyante et vallonnée de la Combraille, le circuit de la Mérodié invite à découvrir les alentours d'Auzances, entre Auvergne et Limousin.

Situé sur un éperon rocheux, surplombant la courbe d'une vallée couverte de bois, le site d'Auzances connaît jusqu'au XXe siècle une expansion commerciale et artisanale avec le travail des peaux et de nombreux moulins installés le long « La Noisette » qui utilisent l'énergie hydraulique. Aujourd'hui, c'est un bassin agricole d'élevage bovin.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 183 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et architecture

Accessibilité : VTT

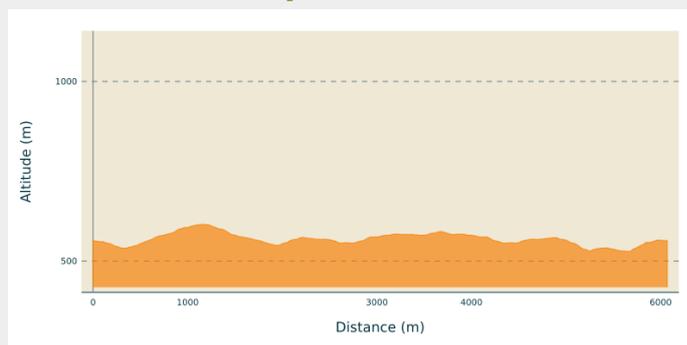
Itinéraire

Départ : Bureau d'Accueil Touristique,
Place du Marché, Auzances

Arrivée : Bureau d'Accueil Touristique,
Place du Marché, Auzances

Communes : 1. Auzances
2. Les Mars

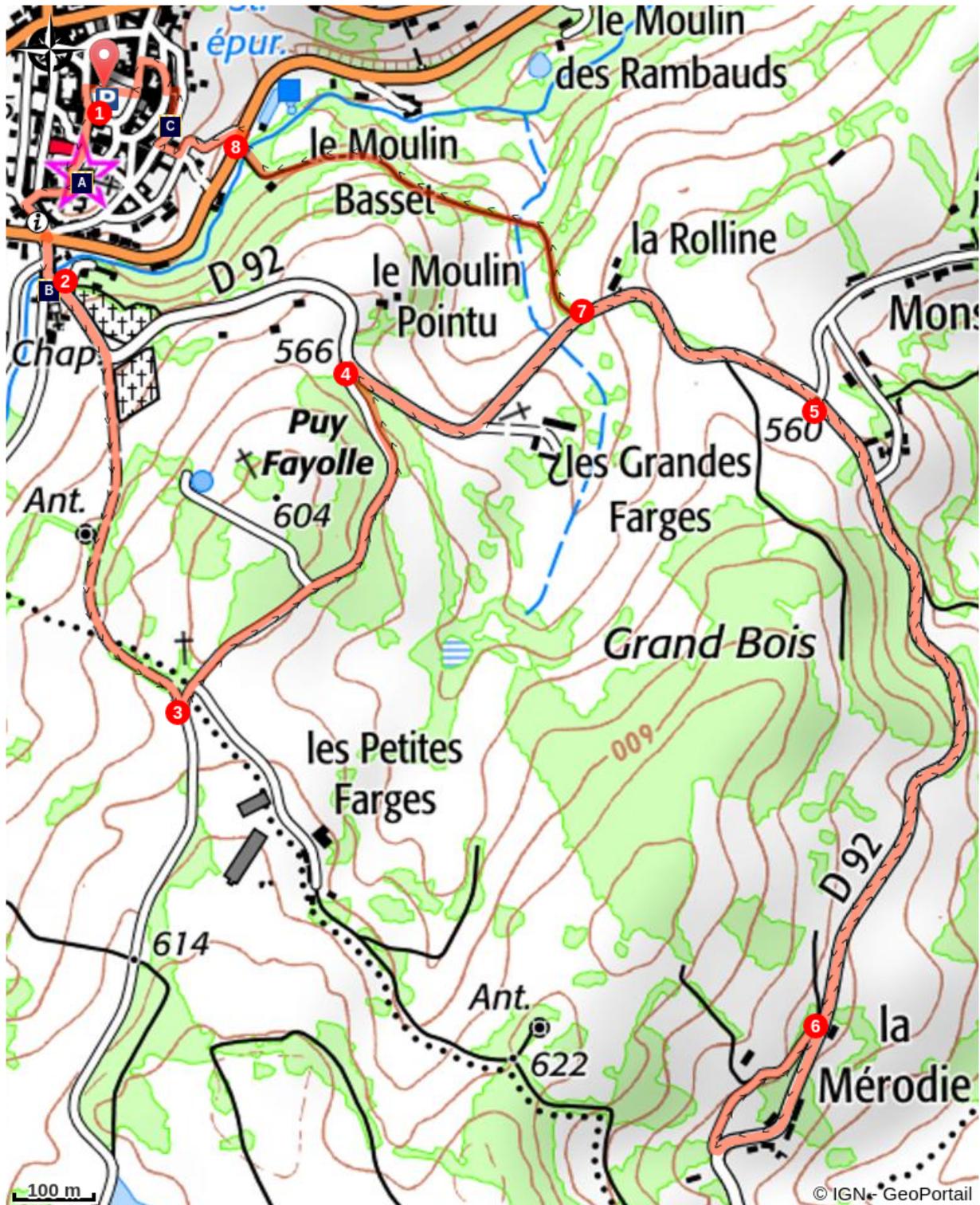
Profil altimétrique



Altitude min 527 m Altitude max 602 m

1. En sortant du Bureau d'Accueil Touristique, traverser la place du Marché et prenez la rue qui descend à droite de l'église. Aller jusqu'au bas de cette rue, jusqu'au panneau Stop. Traverser la rue de l'Abattoir, Passer sur le petit pont gothique qui enjambe la rivière La Noisette et se diriger vers la Chapelle Ste Anne.
2. Prendre ensuite la route qui monte et qui passe devant le cimetière. A 200 m, s'engager dans le chemin de l'Echalou
3. Au bout de ce sentier, prendre la route à gauche sur 500m. jusqu'à un carrefour.
4. Tourner à droite direction Le Monsenergue, passer devant le domaine agricole des Grandes Farges, continuer vers La Roline. Poursuivre jusqu'au Monsenergue.
5. Traverser le hameau en continuant sur la voie communale direction La Mérodié. Traverser La Mérodié puis emprunter le sentier qui monte vers d'autres maisons, à gauche pour revenir à l'entrée du village.
6. Reprendre le chemin en sens inverse jusqu'à La Roline.
7. Juste après une ferme, prendre à droite le chemin des Pantoufles. Poursuivre sur ce chemin herbeux, traverser La Noisette à hauteur du Moulin Pointu.
8. Couper la départementale et prendre en face route pentue du Moulin Cagnol, poursuivre dans la Rue des Jardins et en haut, tourner à gauche dans la rue Pasteur pour rejoindre le point de départ.

Sur votre chemin...



-  Eglise St Jacques le Majeur (A)
-  Anciens remparts (C)

-  Chapelle Ste Anne (B)



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

17 juil. 2025 • La Mérodié •

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Accès à Auzances par la D 988 (route de Clermont-Fd) et la D 996 (route d'Evau les Bains)

Parking conseillé

Place du Marhé, Auzances

Accessibilité



Lieux de renseignement

**Communauté de communes Marche
et Combrailles en Aquitaine**

Rue de l'Etang, 23700 Auzances
Tel : 05 55 67 04 99



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

17 juil. 2025 • La Mérodié •

Sur votre chemin...



🏰 Eglise St Jacques le Majeur (A)

Des fresques colorées d'inspiration byzantine, œuvre du peintre russe Nicolas Greschny, confèrent à l'édifice une allure rare, voire surprenante. A noter également dans cette église en partie romane le portail Nord, pour ses deux chapiteaux sculptés de visages (XIII^e siècle), la piéta polychrome (XVI^e siècle) derrière l'autel. La superbe descente de croix fin XVI^e/début XVII^e siècle, est une rare copie de l'oeuvre de Daniele da Volterra, ramenée de Rome par le chanoine Brousse, récemment restaurée & classée MH.

Crédit photo : Creuse Tourisme



🏰 Chapelle Ste Anne (B)

A côté du petit « pont gothique » enjambant la Noisette, la chapelle Ste Anne était jadis le lieu de sépulture des prêtres de la paroisse ; certaines pierres tombales sont encore visibles au sol. Le petit clocher est couvert en bardeaux de châtaignier.

Crédit photo : Commune d'Auzances



🏰 Anciens remparts (C)

Pendant la Guerre de Cent Ans, Auzances subit les assauts des troupes anglaises. C'est certainement à cette époque que le château est détruit. La rue des Jardins marque aujourd'hui la limite des remparts dont subsiste notamment une tourelle.

Crédit photo : Commune d'Auzances
